



Rapport moral et d'activité 2008

Dans ce rapport, nous aborderons successivement l'activité du CADEB, ses actions pour l'environnement, ses liens avec les autres collectifs.

1. Le CADEB, un collectif actif

Les membres associatifs du CADEB

En 2008, deux associations ont rejoint le CADEB.

Tout d'abord, **Recycl'Action**, jeune association qui a pour objectif la valorisation des déchets par réemploi, notamment le carton et les encombrants en bois. Les objets récupérés sont travaillés en atelier afin de leur redonner vie et de les revendre. Recycl'Action a réalisé le mobilier du stand de l'Université de Cergy Pontoise, primé en novembre 2007 par l'ADEME au salon Pollutec. Grâce au mécénat de Grosvenor, obtenu dans le cadre d'Ile de France Environnement, Recycl'action a pu disposer en 2008 d'un local ouvert au public à Poissy. Recycl'Action a participé régulièrement aux activités du CADEB en 2008, notamment la fête des vendanges et le stand à Carrefour pour la réduction des déchets. Pour 2009, l'association recherche toujours un local dans la Boucle de Montesson. Des bénévoles motivés pour compléter son Conseil d'administration seraient également les bienvenus.

La deuxième association admise au CADEB est "Aménagement et Environnement de la Boucle Le Vésinet, Croissy, Le Pecq", **AEB** en abrégé. La création d'AEB est liée au projet d'urbanisation du parc de l'hôpital du Vésinet. En effet cette urbanisation va amener 600 logements, 2000 habitants et 1000 voitures dans une oasis verte de 20 hectares située dans le Sud de la boucle de la Seine. AEB, qui réunit des habitants du Vésinet, de Croissy et du Pecq, se veut apolitique et force de proposition. Outre l'information et l'implication de ses adhérents, les objectifs d'AEB sont de veiller à la réalisation des équipements collectifs nécessaires, de s'assurer qu'un plan de circulation réaliste et sans risques soit mis en œuvre et enfin d'obtenir un bon équilibre entre les aspects sociaux, économiques et environnementaux du projet.

Les contacts avec « **Le Val et Vous** », association candidate à l'adhésion au CADEB, se sont poursuivis en 2008. Cette association sartrouilloise a pour but de dynamiser la vie de quartier et de revaloriser celui-ci. Le « Val et vous » participe avec les associations sartrouilloises membres du CADEB aux réunions d'environnement organisées par la municipalité. Le Val et vous a également été partie prenante à la journée sur la sécurité routière de juin 2008 aux côtés de plusieurs associations membres du CADEB.

Des adhérents individuels

Le CADEB est un collectif d'associations exerçant leur activité dans les communes de la Boucle et alentour. Toutefois, statutairement, le CADEB accepte aussi les adhésions individuelles, quand l'adhésion au travers d'une association membre n'est pas possible.

En 2008, les adhérents individuels habitaient à Bougival, Maisons-Laffitte, Franconville, Carrières sur Seine et Sartrouville.

Les conseils et le bureau

Conformément aux statuts, le Conseil de notre Collectif a été élu pour un an par l'Assemblée Générale du 18 avril 2008. Il est constitué d'un représentant de chacune des associations adhérentes et d'un représentant des adhérents directs. Le Conseil s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2008. Le Bureau a été élu par le conseil réuni le 28 avril 2008. Il comprend 7 membres, représentatifs des associations membres. Il s'est réuni régulièrement pour préparer les conseils, en établir les comptes-rendus et gérer les affaires courantes qui ne nécessitent pas l'intervention du Conseil.

Les chargés de mission

Afin de mieux gérer les dossiers toujours plus nombreux et divers, le conseil a désigné parmi ses membres, administrateurs ou non, des chargés de mission qui ont pour tâche à titre permanent, dans les domaines qui leur sont confiés :

- D'exercer une veille associative, de réunir de la documentation, de rechercher des contacts.
- D'informer régulièrement le CADEB et de proposer des positions et actions.

La Lettre du CADEB

La Lettre en est à sa quatrième année de parution régulière, à un rythme trimestriel. Quatre numéros sont sortis en 2008 ainsi qu'un supplément en juin sur les transports. Il est envisagé une publication tous les 2 mois en 2009.

La Lettre est diffusée par courriel, auprès de tous les contacts du CADEB, élus, militants associatifs, sympathisants, soit plus de quatre cents personnes directement. Cette forme de diffusion a le mérite d'être très économique. Nous savons que la Lettre est lue attentivement par les élus.

Le site Internet du CADEB

Il a été créé en 2005 par un bénévole ovoillois qui continue à le maintenir. La présentation en a été modifiée et améliorée en 2007. L'objectif du site est de mettre en ligne les informations essentielles sur le CADEB et de faire connaître les actions que mène notre collectif, tout au long de l'année, sans attendre la parution d'une Lettre. Le site a été visité par 951 internautes en 2005, 4509 en 2006, 5879 en 2007 et 6986 en 2008 (soit un rythme actuel d'environ 20 visites par jour)

Une plaquette d'information

Il manquait au CADEB un document « papier » synthétique destiné à se faire connaître largement. Le contenu a été discuté en conseil. Quant au format, c'est un A4 recto-verso, plié en 3, qui a été retenu. Il a été distribué déjà à plusieurs centaines d'exemplaires, lors des différentes actions du CADEB. Il est envisagé d'en étendre la diffusion, notamment dans les halls d'accueil des mairies de la Boucle et alentour..

Les manifestations d'environnement dans la Boucle

Le CADEB a participé, directement ou avec les associations membres :

- Au nettoyage des berges de Seine, en mai, avec les Dix-Arpents à Sartrouville.
- A la journée sur la sécurité routière de Sartrouville, avec la ligue contre la violence routière, Réseau vélo 78 et de nombreuses associations membres du CADEB
- A la journée « portes ouvertes » du 27 juin 2008 dans les jardins familiaux de Natur'Ville à Sartrouville, en présence de M. Bonnavaux, président de la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs.
- A la Journée de l'écologie au quotidien organisée le 20 septembre 2008 à Houilles par La Boucle Verte.
- A plusieurs salons des associations, notamment celui de Sartrouville.
- A la fête des vendanges à Sartrouville, le 12 octobre 2008, organisée par le Comité » du Vieux Pays.
- A la semaine de réduction des déchets, en novembre, au magasin Carrefour de Montesson.

Les ateliers du Développement Durable à Chatou

C'est une première dans la Boucle. Lancés en 2007, par Forme 21, ils ont réuni des petits groupes d'une dizaine de personnes environ, sous forme d'ateliers thématiques. Avec l'appui des membres de l'association, les participants deviennent les acteurs de leur propre information et formation. Ils sont invités à conduire une action visible et communicable : fiches pédagogiques, pages web, conférence-débat, animations sur des lieux publics, sur des thématiques très concrètes du développement durable. En juin, un stand a été tenu sur le marché de Chatou sur le thème : « Bien dans mon assiette, bien sur ma planète ».

Deux ateliers ont fonctionné en 2007-2008 :

Atelier 1 : Santé-environnement-alimentation-consommation et modes de vie

Atelier 2 : Energies-habitat-mobilité et modes de vie.

Les mêmes ateliers ont été reconduits pour 2008-2009.

La journée de formation et d'information sur l'Agenda 21.

A l'échelon de la Communauté de communes de la Boucle, il est envisagé d'ouvrir un chantier Agenda 21. Aussi afin que les associations, et plus tard les citoyens, puissent, avec tous les acteurs concernés, jouer leur rôle, le CADEB a organisé une journée de sensibilisation et de travail sur la mise en place d'un Agenda 21. Cette journée était ouverte à tous les adhérents des associations du CADEB et à toute personne intéressée inscrite par l'intermédiaire d'une association membre. Près de quarante personnes y ont participé. La journée s'est tenue à la Maison du Parc à Montesson dans le domaine de la Borde, près du parc départemental de l'étang de l'Épinoche. La maison a été mise gracieusement à notre disposition par le Conseil Général des Yvelines, que nous remercions.

Le matin a été consacré à des apports d'information sur l'historique des agendas 21, la méthode concrète de mise en œuvre, avec présentation d'exemples.

Après un pique-nique sur place, l'après-midi s'est déroulé sous forme d'ateliers, avec 4 thèmes :

- mobilité déplacement
- habitat urbanisme
- déchets nuisances pollutions
- espaces naturels et agricoles et biodiversité.

Pour une première, cette journée a été une réussite.

Les relations avec les pouvoirs publics et les élus

En tant que collectif d'associations agréé pour la protection de l'environnement dans un cadre intercommunal, le CADEB devient l'interlocuteur habituel des services de l'Etat, de la Région Ile-de-France, du Département, de la Communauté de Communes de la Boucle (CCBS) et des différentes communes qui la composent.

Suite aux élections municipales de mars 2008, plusieurs interlocuteurs ont changé. Il a fallu reprendre contact et définir les objectifs et méthodes de travail. Après quelques mois d'adaptation, de bonnes relations de travail se sont instaurées avec la CCBS et dans la plupart des communes. 2009 devrait confirmer la tendance, notamment à Sartrouville avec la reprise annoncée des réunions environnement et une concertation sur les projets d'aménagements cyclables, conjointement avec Réseau Vélo 78.

Le CADEB a rencontré deux fois le nouveau Président de la CCBS, M. Christian Murez. Une première fois, le 27 mai, c'est le Bureau du CADEB qui a été reçu. Le 11 décembre, c'est une délégation des associations membres qui a rencontré le Président, accompagné de M. Dominique Chantegrelet, Directeur de la CCBS. La délégation du CADEB était conduite par sa présidente, Paulette Menguy ; quatorze associations étaient présentes, soit au total 23 personnes. Un compte-rendu succinct des réunions a été diffusé dans les Lettres du CADEB de juin 2008 et janvier 2009. Le CADEB est prêt à « œuvrer » avec la CCBS pour une meilleure qualité de vie dans la Boucle.

Le questionnement pour les municipales

Le Grenelle vise aussi les collectivités locales dont la responsabilité est déterminante dans la mise en œuvre des politiques territoriales. Parce qu'elles constituent la cellule de base de l'action publique territoriale, les communes et les structures intercommunales, sont les acteurs incontournables du développement durable. Comme le souligne Nicolas HULOT dans son pacte écologique local, « Relever les défis écologiques passe nécessairement par ces territoires. Les élus municipaux disposent pour cela d'une boîte à outils non négligeable.

S'agissant donc des actions publiques envisageables au niveau local des communes et des structures d'intercommunalité, nous avons adressé aux candidats aux municipales un questionnaire, et voulu mettre en évidence les propositions découlant directement du « Grenelle » et adaptées à ce niveau – et spécifiquement au niveau des communes de la Boucle de Montesson.

Réunion commune CADEB-CCBS sur le thème de l'eau

A l'initiative de Jean-François Bel, Maire de Montesson, Vice-président du Conseil Général des Yvelines et de la communauté de communes de la boucle de Seine (CCBS), une soirée-débat a été organisée le mercredi 17 septembre 2008 à la salle des fêtes de Montesson.

Cette réunion s'inscrivait dans le cadre de la consultation nationale destinée à recueillir l'avis du public sur les grandes orientations et les objectifs de la gestion de l'eau, pour la période 2010-2015, en application de la directive européenne dite « directive-cadre sur l'eau »

Devant une soixantaine de personnes (élus, associatifs, public), trois points de vues se sont exprimés :

- celui de l'Agence de l'eau Seine Normandie organisatrice de la consultation pour le Ministère de l'Ecologie
- celui d'un élu, Jean-François Bel.
- celui d'une association de défense de l'environnement - Seine Vivante- avec Florence Genestier.

Participation à des commissions

Au cours de l'année 2008, le CADEB est devenu membre des commissions suivantes :

- Commission consultative des services publics locaux à l'échelon de la CCBS.
- Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) pour l'usine d'incinération d'ordures ménagères à Carrières-sur-Seine (arrêté préfectoral du 8 septembre 2008)
- Commission consultative des services publics locaux pour l'usine d'incinération d'ordures ménagères à Carrières-sur-Seine.
- Groupe de travail chargé d'élaborer le règlement local de publicité à Houilles (arrêté préfectoral du 16 octobre 2008).
- Comité local des transports Rbus-TVO selon convention entre la CCBS et la CAAB (Communauté d'agglomération Argenteuil –Bezons).
- Commission de suivi du site de Seine Aval (station d'épuration d'Achères), créée le 2 juillet 2008 en sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye.
- Commission consultative des services publics locaux de la ville de carrières-sur-Seine.
- Comité tripartite pour le réseau de bus « Bus en Seine ».
- SPI vallée de Seine (voir plus loin).

2. Les dossiers suivis en 2008

La plupart des actions pour l'environnement sont menées par les associations locales, à leur initiative et sous leur propre responsabilité, dans le respect de la « Charte du CADEB ».

Le CADEB intervient en soutien ou pour des actions qui dépassent l'échelon local. C'est dans ce cadre que le CADEB a notamment suivi en 2008 les dossiers suivants :

L'eau et la Seine

- Consultation du public : elle portait sur le projet de SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) et du Programme de mesures du bassin versant Seine Normandie : en plus de la soirée-débat de septembre à Montesson (voir plus haut), le CADEB a diffusé de nombreux questionnaires dans toutes les réunions ou manifestations, d'avril à octobre 2008, notamment lors des salons des associations.
- SIAAP : Suite au débat public qui a eu lieu en 2008 sur la refonte de la station d'épuration de Seine Aval (Achères), le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), qui gère les eaux usées de 8 millions de franciliens, a présenté le 9 décembre 2008 son projet de refonte du site Seine Aval lors d'une soirée avec débat à laquelle le CADEB a participé. Un courriel a été envoyé au SIAAP faisant part de quelques observations et questions du CADEB (schéma de circulation routière autour de la station, participation des associations de cyclistes – Réseau Vélo 78 notamment – au schéma de circulations douces, mode de traitement des eaux et notamment des micro-polluants).
- Obusass : L'Observatoire des Usagers de l'Assainissement en Île-de-France (association loi 1901) a été créé le 11 avril 2006. Il se veut une interface entre les acteurs de l'assainissement : associations de consommateurs et d'environnement, élus politiques des villes de bord de Seine et de Marne, usagers citoyens, et syndicats assainisseurs. Le CADEB et Seine Vivante viennent d'y adhérer et d'entrer au Conseil d'administration. Dans ce cadre, le CADEB a participé le mercredi 24 septembre à la réunion sur le devenir de Seine Aval, et le mercredi 29 octobre, à l'assemblée générale de l'Obusass.

- L'Observatoire de l'environnement de Fromainville : L'Observatoire de l'environnement de Fromainville a été créé en 1991 par le Préfet des Yvelines pour le suivi de la station d'épuration d'Achères (Yvelines).

Lors de la réunion du 14 janvier 2008 à laquelle le CADEB était invité pour la première fois, le Sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye a déclaré souhaiter une évolution de cette instance (élargissement du comité [communes et associations], 2 réunions/an, suivi global de la refonte du site Seine aval, futur grand chantier français)

Lors de la réunion du 2 juillet 2008, le Sous-préfet a confirmé ses intentions: et présenté son projet de Commission de suivi du site Seine Aval (CSSSA) qui prendra la suite de l'Observatoire. Sa mission a été précisée. Il s'agira de « promouvoir l'information du public sur les questions relatives au fonctionnement de l'installation qui ont trait à l'environnement, la santé humaine et l'aménagement du territoire. »

Deux nouvelles associations y siègeront:

- le CADEB conjointement avec Seine Vivante
- Ile de France Environnement, union d'associations d'environnement à l'échelon régional, le projet de refonte dépassant le cadre local et même départemental.

La Prévention des pollutions

Le CADEB a suivi ce dossier dans le cadre du SPI Vallée de Seine (Secrétariat Prévention des Pollutions). Créée en 1993, cette instance a pour objet de répondre aux préoccupations des populations sur les questions d'environnement industriel au Nord du Département des Yvelines.

Les commissions ont avant tout un rôle d'information sur les problématiques environnementales rencontrées en Vallée de Seine dans les Yvelines, sur les moyens mis en œuvre pour les traiter et sur les positions de ces problématiques les unes par rapport aux autres.

Le SPI Vallée de Seine compte 4 commissions : Air, Déchets, Eau et Risques, chacune présidée par une personnalité de la zone de compétence du SPI.

Le CADEB a participé en 2008 aux commissions :

- Air (16 juin) : Les actions menées dans les Yvelines sur les thèmes de la lutte contre le changement climatique et des nuisances sonores
- Associations (7 octobre), participation à la réunion du SPI destinée aux associations de protection de l'environnement, au cours de laquelle Mme Caroline Henry, Directrice de la DRIRE des Yvelines, a fait le point sur tous les sites industriels de la vallée de Seine.
- Eau (23 octobre), avec en particulier les nouveautés introduites par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques et par l'arrêté du 22 juin 2007 sur le raccordement des rejets industriels aux STEP, et présentation du projet de station d'épuration à Limay avec réutilisation des eaux traitées à des fins industrielles.

Le CADEB a participé à ces réunions conjointement avec le CAPESA, Collectif d'associations pour l'environnement de Seine Aval.

Les enquêtes publiques

Comme nous nous y étions engagés, nous avons suivi les enquêtes publiques, ouvertes dans les communes appartenant à la boucle de Montesson . Ces enquêtes, au nombre de cinq sont les suivantes et concernaient:

- le projet d'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, sur le territoire de Chatou.
- la demande d'autorisation présentée au titre de la loi sur l'eau (pour l'écoulement des eaux pluviales) et concernant la RD121
- la création d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager à Croissy-sur-Seine
- la mission de maîtrise d'œuvre, pour la suppression des rejets directs en Seine, par temps sec, du quartier des bords de Seine à Croissy sur Seine

- la demande d'autorisation de la société « Photobox » -située à Sartrouville dans la ZAC des Perriers- d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement.

Le CADEB est intervenu, cette année, dans ces enquêtes :

- en émettant un avis et des recommandations sur le projet ou l'installation en cause : l'ensemble étant remis directement au commissaire enquêteur.
- en suivant le sillage de nos remarques – et aussi des remarques qui nous paraissaient justifiées, émises, le cas échéant, par le public ou d'autres associations- auprès du commissaire enquêteur . Ceci pour mettre en évidence ce que le commissaire enquêteur a finalement retenu des observations qui lui ont été faites ainsi que les réponses du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre qu'il a pu solliciter et obtenir.

C'est donc ce que nous avons fait et rendu compte pour les enquêtes signalées ci-dessus. Nous sommes cependant conscients à la fois de la modestie et de l'utilité de notre démarche : « modestie » car nous n'avons aucune certitude de la prise en compte in fine, par le maître d'ouvrage ou le décideur en cause, des « meilleures observations relevées »,.. Mais aussi « utilité » car cela nous permet d'être en contact rapproché avec les projets réels qui concernent la population de la boucle, nous met en position pour l'informer correctement, pour éventuellement la mobiliser sur les dangers ou les grosses insuffisances du projet présenté.

Cette première approche devrait à moyen terme être complétée par des observations factuelles sur :

- l'intégration dans le projet final –retenu après enquête- des meilleures observations et suggestions.
- la réalisation effectivement faite en rapport avec le projet retenu et publié (nota ; ce dernier point ne va pas de soi, vu le temps très long qui s'écoule parfois entre projet publié et réalisation !)

La démarche de suivi des enquêtes publiques est à l'évidence une démarche de longue haleine. Pourrons nous être suffisamment vigilant dans le temps pour l'adapter /l'améliorer au mieux ?

Les transports

- Le contrat de pôle de la gare de Houilles-Carières

La Gare de Houilles-Carières a un rôle essentiel dans le déplacement de notre population. C'est ce qui justifie son réaménagement et le contrat de Pôle en cours, et des investissements très importants. L'étude menée dans ce cadre a montré que les habitants des communes de Houilles et de Carières-sur-Seine représentaient 72% du trafic voyageurs.

- Le maintien d'une liaison SNCF avec Paris Saint-Lazare

La desserte permet de rejoindre des gares dont l'accès, notamment en voitures, est difficile. Cette desserte est à privilégier dans une optique d'incitation à l'utilisation des transports en commun, d'autant que des travaux (de longue durée) en cours, au niveau du pont de Bezons, engendrent des difficultés de circulation qui incitent à un report sur les gares.

Nous disposons sur notre territoire d'une résidence étudiante (la proximité de la gare qui dessert l'université de Paris X Nanterre a facilité cette implantation), ceux-ci utilisent des transports en heures creuses, il en est de même pour les salariés en horaire décalé, ou les patients se rendant à la clinique Charlebourg à la Garenne Colombes.

A une époque où la Région incite à l'utilisation des transports en commun, la disparition de l'offre de transports en heures creuses vers Saint-Lazare a l'effet inverse, elle favorise le recours au transport individuel.

La pétition lancée par notre Collectif pour « le maintien de la liaison SNCF avec Paris Saint-Lazare, en semaine en heures creuses » a recueilli près de 5000 signatures, principalement dans

les communes de Sartrouville, Houilles, Carrières sur Seine, Montesson, Maisons-Laffitte, le Mesnil le Roi.

- Le Plan local de déplacements

Par décision du 08 mars 2006, la CCBS (Communauté de Communes de la Boucle de Seine) a décidé de l'élaboration d'un Plan Local de Déplacements (PLD) dans la Boucle de Montesson.

Le CADEB et Réseau Vélo 78 sont présents dans les instances de concertation sur ce dossier.

Suite à l'article paru dans la Lettre du CADEB No 13, sur le PLD, nous vous invitons à découvrir ci-dessous les enjeux :

- Enjeu 1 : Offrir une vraie place aux modes doux et aux transports Collectifs, et toujours concevoir les déplacements en terme d'intermodalité.
- Enjeu 2 : Diminuer la pollution de l'air et le bruit pour préserver la santé et la qualité de vie offerte par la Boucle.
- Enjeu 3 : Utiliser le Stationnement comme outil privilégiant les modes alternatifs à la voiture.
- Enjeu 4 : Rendre les déplacements équitables, assurer les déplacements de toute la population dans toute l'agglomération.
- Enjeu 5 : Améliorer la sécurité des déplacements, agir sur les aménagements, agir sur les comportements.
- Enjeu Transversal : Consolider l'identité communautaire de la Boucle, Intégrer de façon transversale à tous les enjeux la notion de cohésion communautaire et de valorisation identitaire.

- Le comité tripartite (réseaux de bus dans la Boucle)

Véolia Transports gère de nombreuses lignes de bus dans la Boucle de Montesson. (réseau Bus en Seine, R-Bus TVO)

Comme les autres transporteurs privés de la région Ile de France, Véolia Transport vient de signer en 2007 un nouveau contrat d'exploitation avec le STIF, qui inclut en outre une participation financière de la CCBS.(communauté de Communes de la Boucle de Seine).

Ce contrat d'une durée de 10 ans crée un nouveau contexte institutionnel et financier.

Il comporte deux étapes.

La première dure 4 ans : elle maintient la rémunération des lignes en fonction de la fréquentation.

La seconde étape dure 6 ans et prévoit une rémunération en fonction des moyens mis en œuvre.

Les deux étapes introduisent de nouvelles dispositions destinées à inciter les entreprises à mieux satisfaire les clients.

A cet effet, Veolia recherchait des partenaires avec l'objectif d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Le 20 février 2008, suite à la demande exprimée au près de l'AUT (Association des Usagers du Transport) , deux représentants du CADEB se sont rendus à une réunion ayant pour objet d'aborder le problème de la qualité des transports dans la Boucle.

Le CADEB est également en contact avec Véolia - TVO qui gère le réseau R-Bus dans le Nord de la Boucle.

La collecte et le traitement des déchets urbains

- Réduire la production de déchets ;

Chaque habitant de la Boucle « produit » 312 kg d'ordures ménagères par an. Les ordures ménagères ne sont pas les seuls déchets produits. Si l'on y ajoute les déchets recyclables (emballage, verre, papier...), les déchets verts, les encombrants et les apports en déchetterie, on arrive à un total de 525 kg/an de déchets produits par chaque habitant des 7 communes de la Boucle.

Pour inciter à la réduction des déchets, le CADEB et Recycl'Action ont, dans le cadre de la semaine nationale pour la réduction des déchets, tenu un stand dans le magasin Carrefour de

Montesson. Cette action s'inscrivait dans le cadre d'un partenariat entre France Nature Environnement (FNE), l'Agence pour la Maîtrise de l'énergie et les magasins Carrefour. Les clients étaient invités à acheter « malin », petit geste que chacun peut faire au quotidien pour agir concrètement en faveur de l'environnement.

Réutiliser au lieu de jeter, c'est aussi le mot d'ordre et l'action menée par Recycl'Action. La première de ses actions porte sur la réduction effective des déchets encombrants, des déchets ultimes de type I ainsi que certains DIB (Déchets Industriels Banals) par réemploi.

Parallèlement, vient une responsabilisation des publics visant à instaurer de nouvelles habitudes permettant de réduire significativement la production de déchets, et à améliorer les gestes de tri.

- La collecte des déchets

La collecte des déchets ménagers est une compétence communautaire, mais dans les faits ce sont les communes qui l'assurent, avec de grandes disparités. La régie (gestion directe par la commune) est pratiquée uniquement par Sartrouville (voir Lettre du CADEB N°15 page 7), les autres communes lui préférant la délégation au privé, avec des tarifs allant quasiment du simple au double. Pour remédier à cette situation, le CCBS a lancé une étude d'optimisation et de rationalisation.

Le CADEB est membre de la commission consultative des services locaux créée à l'échelon de la CCBS sur « le prix et la qualité du service public de collecte des déchets des communes membres ». La première réunion s'est tenue le 5 juin 2008.

- Le traitement des déchets

C'est une compétence du SITRU, Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains de la Boucle de la Seine. Les activités du SITRU sont l'incinération des déchets ménagers dans l'usine de Carrières-sur-Seine, le tri des collectes sélectives, le compostage des déchets verts, le traitement des encombrants et l'exploitation de la déchetterie de Carrières-sur-Seine.

Le SITRU assure lui-même l'incinération des déchets ménagers dans l'usine de Carrières-sur-Seine. Le chantier de modernisation se termine. Une visite de l'usine a eu lieu en mai 2008, avec une délégation du CADEB. Dans sa lettre N° 16 de novembre 2008, le CADEB a fait le point sur l'avancement des travaux de réhabilitation de l'usine, la réduction des nuisances de voisinage et la rénovation du réseau de chaleur à Chatou.

Par arrêté préfectoral en date du 8 septembre 2008, le CADEB a été nommé à la Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) créée pour l'usine de Carrières-sur-Seine. La première réunion devrait avoir lieu au printemps 2009. Le CADEB a également été nommé membre de la commission consultative des services publics locaux créée en novembre 2008 auprès du SITRU.

En 2008, le CADEB a également visité le site SEV à Montesson qui reçoit les déchets verts en vue de leur compostage (voir lettre N° 16 de novembre 2008).

Les jardins familiaux dans la Boucle

Les jardins familiaux de la Boucle, implantés à Sartrouville et Montesson, s'inscrivent dans le cadre du développement durable. Ils contribuent à créer un lien social entre les habitants. L'implantation et l'allocation de parcelles cultivables à proximité des habitations collectives est un apport complémentaire précieux de produits frais, minorant le budget alimentaire du foyer. C'est également un lieu pédagogique de découverte pour les enfants au contact de la nature. C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges festifs, entre les jardiniers et leurs familles.

Le devenir des jardins associatifs de Sartrouville n'est toujours pas assuré. Natur'Ville va devoir quitter dans quelques mois le terrain qu'elle occupait depuis une dizaine d'années sur les emprises de la future voie nouvelle départementale RD 121, les travaux allant bientôt commencer. Les contacts avec la municipalité de Sartrouville pour l'attribution d'un nouveau terrain permettant une gestion associative de jardins se poursuivent mais n'ont toujours pas abouti, alors que l'échéance se rapproche. Hubert Bonnavaud, président de la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs, est venu apporter son soutien et proposer ses services lors d'une soirée « portes

ouvertes » organisée en juin 2008 par Natur'Ville et qui a réuni de nombreux sympathisants de l'association. L'année 2009 sera décisive et le CADEB mobilisera toutes ses forces pour une issue positive.

A Carrières sur Seine, le projet est prêt, l'association gestionnaire en place et le terrain trouvé, grâce au SITRU, mais le dossier est pour le moment bloqué par la nouvelle municipalité qui préférerait une autre implantation, sans rien proposer de satisfaisant. Là encore, l'année 2009 sera décisive!

Le devenir de la carrière de gypse de Corneilles

Ce dossier est suivi par Carol Escoffier, adhérente directe au CADEB. Elle a signé un article dans Liaison d'avril 2008, qui a donné lieu à une réponse et des précisions de la part de l'exploitant dans le numéro de septembre 2008. Une délégation du CADEB a été reçue avec elle par M. Delattre, Maire de Franconville, le 19 juin 2008.

Pour 2009, il est prévu une visite d'une exploitation souterraine de gypse, avec Ile de France Environnement.

Les autres dossiers suivis:

Beaucoup d'autres dossiers ont été suivis par le CADEB et les associations membres en 2008. En voici quelques-uns :

- Les nuisances aériennes (avec Ile de France Environnement)
- Les projets d'aménagements cyclables dans la Boucle (avec Réseau Vélo 78).
- L'habitat écologique, avec la Boucle Verte.
- Le projet d'éco-quartier à Montesson la Borde, avec Mieux Vivre à Montgolfier.
- La pollution de la nappe phréatique dans le quartier Laborde à Montesson, suite à des fuites de canalisations à la station service de Carrefour (Mieux Vivre à Montgolfier).

3. Le CADEB, en lien avec les autres collectifs d'environnement

Réseau vélo 78

Collectif spécialisé dans la « promotion de la bicyclette en tant que véhicule urbain et interurbain », Réseau Vélo 78 exerce son activité dans la Boucle de Montesson et les communes environnantes. A ce titre il est relation avec le département des Yvelines et la région Ile-de-France. Les liens étroits entre le CADEB et Réseau Vélo 78 se sont poursuivis au cours de l'année 2008. Nous partageons un objectif commun, à savoir le développement des circulations douces pour protéger l'environnement. En 2008, nous avons traité ensemble plusieurs dossiers, notamment celui des aménagements cyclables le long du projet de voie nouvelle départementale RD 121, le Plan local de déplacements, la carte régionale des pistes cyclables, etc...

Seine Vivante

Seine Vivante est un collectif d'Associations et de citoyens qui veulent redonner à la Seine et à ses berges leur caractère naturel. Le CADEB est adhérent à Seine Vivante et réciproquement.

Avec Seine Vivante, nous traitons régulièrement tous les dossiers relatifs à la Seine et à la gestion de l'eau. Ils ont été nombreux cette année (voir plus haut).

Jean-Pierre Genestier, président de Seine Vivante, est membre du Bureau depuis mai 2007.

Yvelines Environnement

Jean-Claude Parisot représente le CADEB auprès d'Yvelines Environnement. Il en est administrateur depuis mars 2004 et renouvelé pour 3 ans par l'assemblée générale du 10 mars 2007. Il a assisté à l'Assemblée Générale et à la plupart des conseils.

Un article du CADEB sur la tangentielle nord a été repris dans les « brèves » d'Yvelines Environnement.

Ile de France Environnement

En tant que collectif de plus de dix associations, le CADEB est administrateur d'Ile de France Environnement depuis juin 2004.

En 2008, le CADEB a assisté à l'assemblée générale et participé activement au Conseil. De plus, Jean-Claude Parisot a intégré le comité de rédaction de Liaison, le mensuel d'Ile de France Environnement.

Plusieurs membres du CADEB ont assisté aux journées de formations organisées par Ile de France Environnement :

- Comment économiser l'énergie dans l'habitat francilien (janvier 2008)
- La pratique de la concertation (avril 2008)
- Comment améliorer les rivières franciliennes (juin 2008)
- L'insertion des ouvrages électriques dans l'environnement (octobre 2008)
- Le plan régional d'élimination des déchets (novembre 2008)
- Quels paysages franciliens pour demain ? (novembre 2008)

De plus, des membres du CADEB ont assisté à 2 réunions organisées avec France Nature Environnement sur :

- les espaces agricoles d'Ile-de-France (novembre 2008)
- les risques industriels (décembre 2008)

Ces formations, par leur diversité et leur contenu, ont été très appréciées.

L'Association des Usagers du Transport (AUT).

Compte-tenu des convergences de point de vue sur la problématique des transports, le CADEB a adhéré à l'AUT en 2008.

Deux dossiers ont été traités en commun cette année :

- Le maintien d'une liaison SNCF directe avec Paris Saint-Lazare, aux heures creuses de semaine, au bénéfice des habitants de la Boucle (voir plus haut).
- L'amélioration du fonctionnement du RER A, le CADEB s'étant joint à la pétition de l'AUT, en recueillant plusieurs milliers de signatures dans les gares de Houilles-Carières et Sartrouville.

◦ ◦
◦ ◦

Comme vous le constatez, l'année 2008 a été une année active et nous vous demandons d'approuver le rapport moral et d'activité, adopté à l'unanimité par le Conseil du CADEB réuni le 28 janvier 2009.

Le rapport a été approuvé à l'unanimité lors de l'Assemblée générale réunie le 7 mars 2009.

CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr Site Internet : www.cadeb.org